

LES  
conferences  
de

**l'Academie**  
SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIERES

© Académie

## 1. Enjeux de l'allocation de prix d'acquisition

- Contrainte ou opportunité ?
  - Une évolution réglementaire importante avec IFRS3 R
  - Une analyse approfondie de la transaction et de ses conséquences financières
  - Une collaboration accrue entre comptables et opérationnels
- Des problématiques complexes
  - Nécessité de développer des compétences en interne
  - Le recours à un expert est utile
- Des enjeux significatifs
  - Impacts sur les résultats futurs
  - Communication financière
  - Tests de dépréciation

© Académie

## 2. Approche méthodologique

- Remarque liminaire
  - Des changements majeurs induits par l'évolution du référentiel (IFRS 3 R et IAS 27)
    - Changement de perspective: de la vision de *l'actionnaire de la consolidante* à celle de la « *reporting entity* » :
      - Option offerte 'full goodwill'
    - Disparition de la notion de coût d'acquisition
      - Mais « *Coût du regroupement* » (montant agrégé) ressortant du calcul du goodwill
    - Un recours plus large à la Juste Valeur
  - Une approche méthodologique à adapter mais non bouleversée pour autant

## 2. Approche méthodologique

- Présentation de l'approche méthodologique
  - Enjeux de l'exercice d'allocation transversaux au déroulement de tout le processus
  - 1 phase initiale critique orientant 4 étapes opérationnelles :
    - Etape 1 : Détermination du « coût du regroupement »
    - Etape 2 : Identification des actifs et passifs devant donner lieu à réappréciation
    - Etape 3 : Evaluation des éléments identifiés
    - Etape 4 : Validation et contrôle de cohérence
  - 1 phase transversale : communication financière
- Phase initiale : Réflexion préalable indispensable à toute initiation du processus
  - Appréhension fine de l'activité cible et de ses spécificités
    - Métiers
    - Environnement contractuel
  - Compréhension de la transaction
    - Finalité
    - Structuration de l'opération

## 2. Approche méthodologique

- Etape 1 : Détermination du « coût du regroupement »
  - Nouvelle approche introduite par IFRS 3 Révisée
  - Identification des différentes composantes de ce coût (contreparties/engagements)
    - Contreparties offertes/ engagements pris par l'acquéreur
    - « Intérêts minoritaires »
  - Valorisation de ces composantes
  - Compréhension in fine de son processus de fixation
  
- Etape 2 : Identification des actifs et passifs à réapprécier
  - Principe général: Vers une plus grande reconnaissance des éléments ainsi identifiés (notamment actifs incorporels)
  - Identification des actifs incorporels ou non
    - Actifs incorporels devant présenter un caractère identifiable:
      - Séparable
      - Existence de droits contractuels ou légaux
    - Réflexion sur durée de vie de ces actifs (conditionne politique d'amortissement)
  - 5 – Passifs transférés

## 2. Approche méthodologique

- Etape 3 : Evaluation des éléments identifiés
  - Principe structurant
    - Evaluation du point de vue d'un « market participant »
  - Pluralité de méthodes utilisables en fonction de la typologie des différents actifs
    - Fonction des revenus (actualisation de flux futurs) et donc sur des données prévisionnelles
    - Autres méthodes appropriées (Transactions, reconstitution du coût )
  - Passifs
  
- Etape 4 : Validation et contrôle de cohérence
  - Phase de validation indispensable pour s'assurer de la « stricte exhaustivité » des évaluations
    - Reconnaissance des éléments devant l'être dans le respect des textes
    - Absence de doublons de valorisation
  - Affectation d'une charge capitalistique aux différents actifs

© Académie

## 2. Approche méthodologique

- Communication financière

- Phase transversale:
  - De la communication initiale (annonce de l'opération)...  
... à l'information dans les comptes
- Appréhension des conséquences sur la performance future
  - Identification en amont des incidences du processus d'allocation à court terme
    - Affectation de la marge opérationnelle (revalorisation des stocks)
    - Autres aspects dilutifs (amortissement des biens revalorisés à durée de vie finie)
    - Affectation sectorielle
  - Mise en œuvre ultérieure des tests d'impairment
- Communication appropriée dans les notes aux états financiers
  - Coût du regroupement
  - Juste valeur des principales catégories d'actifs

© Académie

### 3. Coût du regroupement, Mode de détermination

- IFRS 3R ne mentionne pas la notion de coût du regroupement, mais requiert de calculer le goodwill par différence entre un montant agrégé et l'actif net identifiable réévalué (IFRS 3R - §32)
  - Le montant agrégé résulte de la valorisation :
    - en juste valeur, de la quote-part effectivement acquise
    - en juste valeur ou en valeur comptable, des intérêts minoritaires
    - en juste valeur, des intérêts préalablement détenus par l'acquéreur dans la cible (acquisition par étapes)
- ...c'est-à-dire de 100% de la cible.
- Pour la suite de la présentation, le montant agrégé est qualifié de coût du regroupement

### 3. Coût du regroupement, Détermination du prix payé

- Somme des justes valeurs des contreparties données par l'acquéreur au vendeur dans le cadre de la transaction (IFRS 3R - § 37), qu'il s'agisse :
  - du transfert au vendeur de cash ou d'autres actifs de l'acquéreur
  - de la remise au vendeur d'actions émises par l'acquéreur
  - de la reprise par l'acquéreur d'une dette du vendeur
- Doivent être exclus du prix payé :
  - les frais liés à l'acquisition
  - les composantes du prix non liées à l'acquisition

### 3. Coût du regroupement, Juste valeur des compléments de prix éventuels

- Les compléments de prix éventuels sont à inclure dans le coût du regroupement pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle (IFRS 3R - § 39 et 40)
- L'acquéreur est présumé capable de donner des probabilités d'occurrence suffisamment fiables pour différents scénarios (IFRS 3R - BC 349)
- Méthodologies d'évaluation proposées :
  - i. Calculer la moyenne pondérée des différents scénarios de l'acquéreur
  - ii. Modèle optionnel

### 3. Coût du regroupement, Valeur des intérêts minoritaires

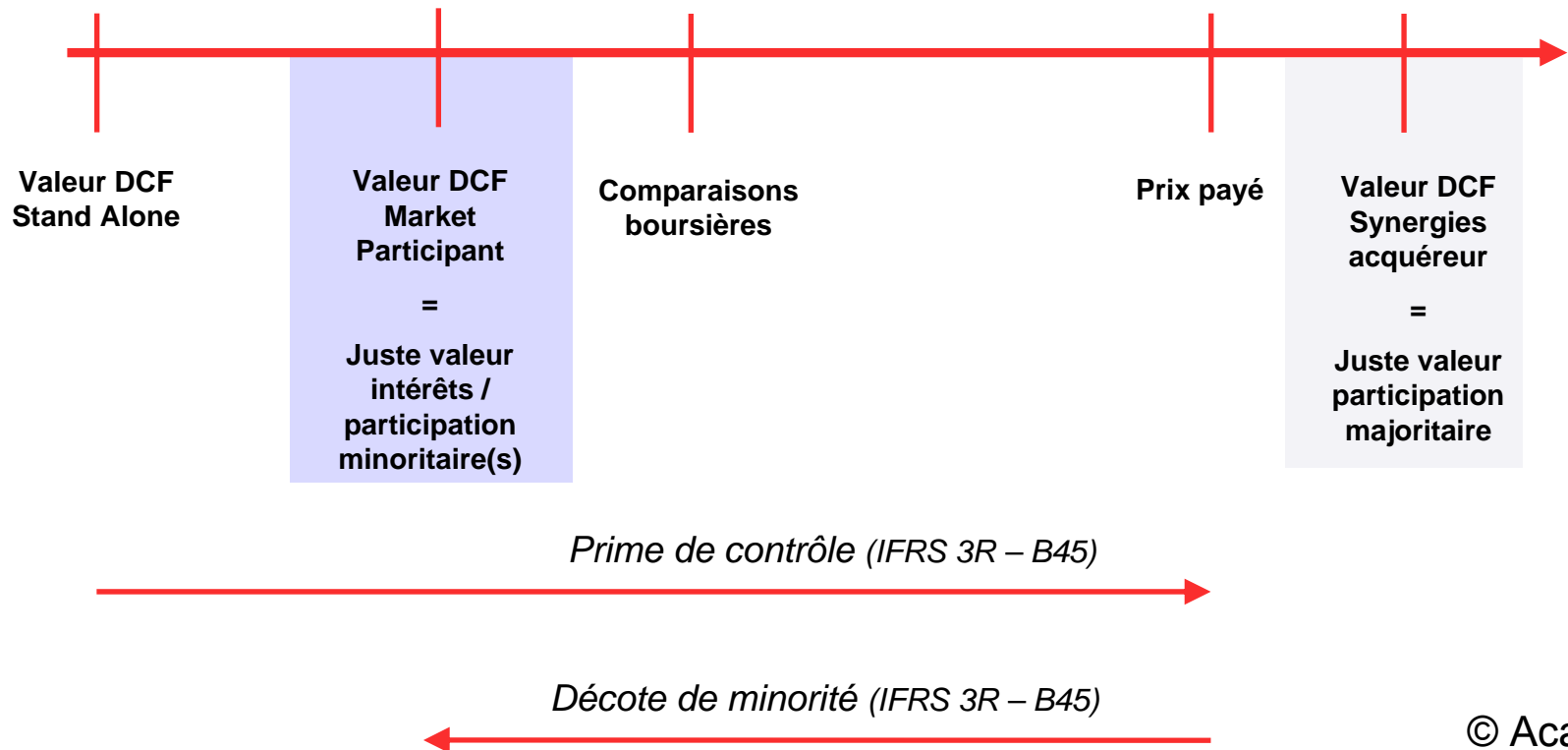
- Les intérêts minoritaires peuvent être évalués lors de la prise de contrôle (IFRS 3R - §19)
  - soit en quote-part de situation nette comme en IFRS 3 actuelle (option valeur comptable)
  - soit en juste valeur (option juste valeur)
- L'option valeur comptable :
  - Empêche de mesurer le véritable coût du regroupement à 100%
  - Est susceptible de grever les fonds propres en cas de rachat ultérieur des minoritaires

### 3. Coût du regroupement, Juste valeur d'une participation minoritaire préalablement détenue

- Toute participation minoritaire préalablement détenue doit être réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle (IFRS 3R - §41)
- L'effet de la réévaluation doit être constaté en résultat (IFRS 3R - §42)

### 3. Coût du regroupement, Intérêts / participation minoritaire(s) : évaluation en juste valeur

#### Présentation d'une des approches possibles

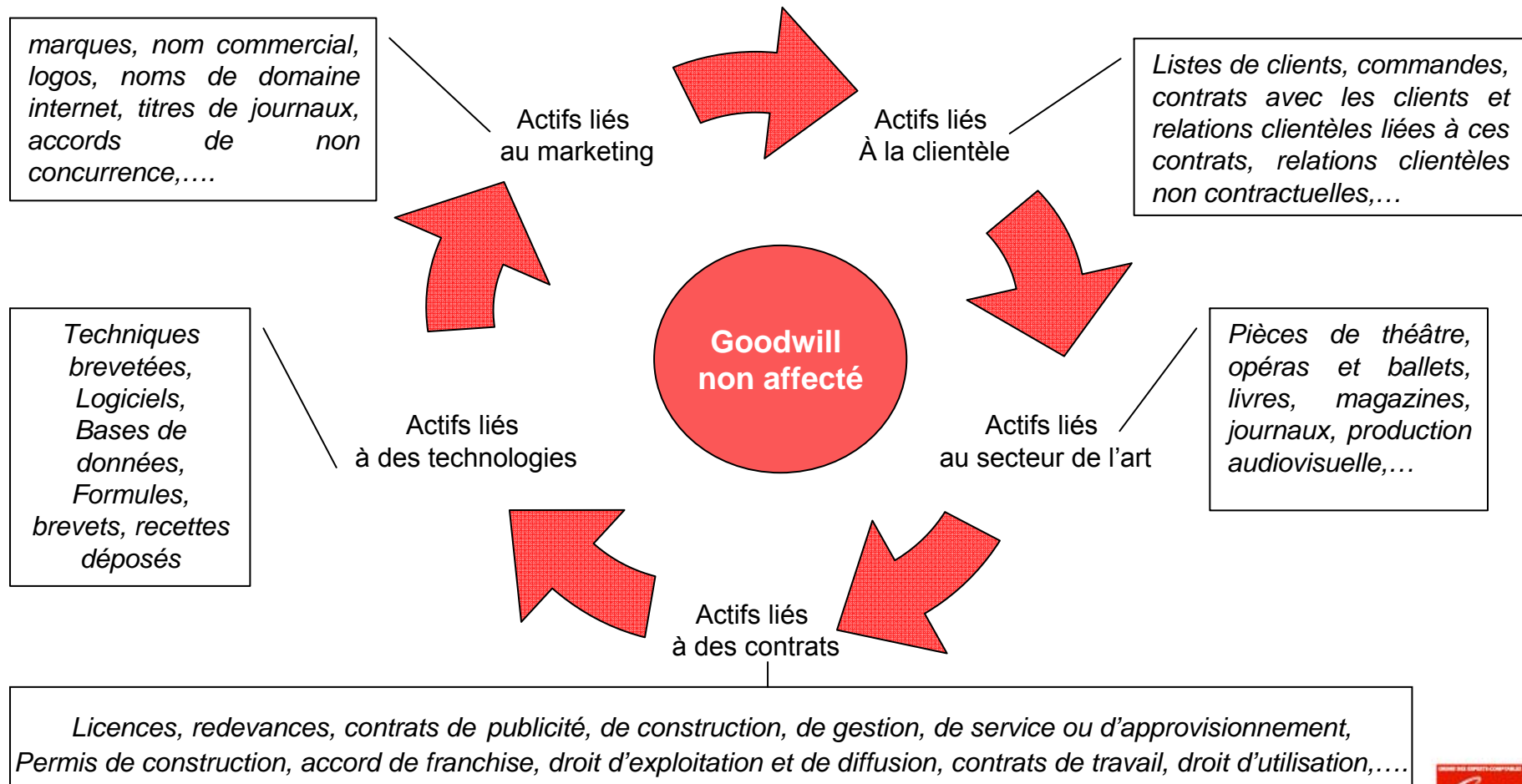


## 4. Identification des actifs et des passifs de la cible

- Vers une généralisation de la reconnaissance d'actifs incorporels ?
  - Le goodwill demeure important dans nombre de transactions :
    - Montant significatif,
    - Représente les synergies attendues, les nouveaux clients, la workforce
  - Néanmoins, l'exercice d'identification et de valorisation d'actifs auparavant inclus dans le goodwill a contribué à l'essor de nombre d'incorporels dans les bilans des sociétés cotées
  - La fiabilité de l'évaluation d'un actif incorporel étant présumée dans la norme IFRS 3 révisée, la part des goodwill « résiduels » devrait continuer à décroître dans les futures acquisitions

© Académie

## 4. Identification des actifs et des passifs de la cible



## 4. Identification des actifs et des passifs de la cible

- Points d'attention

- Prise en compte du point de vue des « market participants »
- Reclassification et ré estimation des actifs et passifs de la cible
- « Cut-off » : identification des actifs et passifs de la cible pour les séparer de ceux issus du regroupement
  
- Stocks et travaux en cours
- Contrats avantageux
- Droits réacquis
- Actifs et passifs éventuels
- Impôts différés

© Académie

## 5. Méthodes d'évaluation

- Trois principales familles de méthodes
  - Evaluation fondée sur le marché : cette méthode est rarement utilisable compte tenu de la difficulté à disposer d'informations publiques relatives à des transactions portant sur des incorporels
  - Évaluation fondées sur le revenu (sur données prévisionnelles) : approche par les redevances ou les surprofits
  - Évaluation fondée sur le coût : cette méthode est souvent limitée à certains actifs spécifiques (logiciels spécifiques développés en interne,...)

© Académie

## 5. Méthodes d'évaluation

- Méthode des surprofits (1)
  - La méthode est privilégiée pour les actifs incorporels qui sont étroitement liés à l'activité de l'entreprise
  - Il s'agit de calculer le surprofit généré par un actif incorporel par rapport à la rémunération (charge capitalistique) des actifs de support nécessaires à son exploitation

## 5. Méthodes d'évaluation

- Méthode des surprofits (2)
  - La méthode nécessite
    - de recenser précisément les actifs de support
    - et de déterminer la rémunération de ces actifs (charge capitalistique)
      - Dépréciation économique
      - Rentabilité attendue par un tiers de l'utilisation de ces actifs
  - Il est nécessaire de valider que les hypothèses retenues au titre de la charge capitalistique font ressortir un taux de rémunération cohérent avec le Wacc applicable à l'entreprise concernée © Académie

## 5. Méthodes d'évaluation

- Méthode des redevances (1)
  - L'utilisation de cette méthode est expressément prévue par le référentiel IFRS
  - Elle permet de valoriser directe tous les incorporels dont l'exploitation est susceptible d'être concédée
  - Néanmoins, la détermination du taux de redevance pertinent n'est pas sans poser problème
    - les références ne sont pas toujours publiques
    - les prestations fournies en contrepartie de la redevance peuvent être variables d'une référence à une autre

© Académie

## 5. Méthodes d'évaluation

- Méthode des redevances (2)
  - Il faudra s'assurer que le taux retenu est cohérent avec la rémunération qui peut être raisonnablement attendue par chacune des parties compte tenu du partage des rôles
  - Notamment, il faut veiller à ce que les flux futurs escomptés au titre de la marque soient cohérents avec le traitement des frais attribuables à l'incorporel concerné : par exemple, les frais de publicité sont à déduire s'ils restent à la charge du propriétaire de la marque

## 5. Méthodes d'évaluation

- Approche de bouclage
  - Une démarche de PPA ne saurait valablement être finalisée sans conduire des travaux de cohérence sur l'Ebit résiduel
  - L'Ebit résiduel est l'Ebit après impôt et après prise en compte
    - de la charge capitalistique normative associée à chacun des actifs de support identifiés
    - et de la charge d'amortissement des actifs incorporels identifiés à l'occasion du PPA
  - Ces travaux de cohérence consistent à s'assurer que l'Ebit résiduel permet de rémunérer effectivement le goodwill résiduel

## 6. Communication financière, Information requise sur les acquisitions

- Information sur la transaction
- Détail du coût de regroupement
- Affectation du prix aux actifs et aux passifs de l'entreprise acquise
- Précisions sur l'écart d'acquisition résiduel
- Résultat de l'entreprise acquise depuis la date d'acquisition inclus dans le résultat de l'acquéreur
- Résultat (n) de l'entité regroupée comme si le regroupement avait été effectué à l'ouverture de la période concernée
- Résultat (n-1) de l'entité regroupée comme si le regroupement avait été effectué à l'ouverture de la période précédente.

## 6. Communication financière, Information publiée sur les acquisitions

- Présentation générale
- Description de l'opération
- Détermination du prix d'acquisition
- Affectation du prix d'acquisition (provisoire ou définitive)
- Justes valeurs par catégories d'actifs et de passifs
- Incidence de l'acquisition sur le résultat (n)
- Informations pro forma (n-1) et (n)
- Effets du regroupement sur les résultats futurs de l'acquéreur
- Publication ultérieure de 2 types de données : celles issues des états financiers et les données neutralisées de l'impact du PPA !

## 6. Communication financière, Pratiques actuelles

- Informations communiquées disparates d'un groupe à l'autre
- S'agissant des actifs incorporels identifiés et valorisés à l'occasion du PPA, peu de renseignements :
  - sur les méthodes d'évaluation mises en œuvre,
  - sur les paramètres utilisés,
  - voire sur les durées d'utilisation projetées.
- Peu de commentaires sur la nature de l'écart d'acquisition (synergies, savoir-faire, ...), dont le montant résiduel reste élevé
- Suivi des affectations provisoires du prix d'acquisition pas toujours communiqué
- Enjeux financiers du PPA insuffisamment intégrés en amont (notamment lors du communiqué sur le caractère relatif de l'opération...).

## 6. Communication financière, Scepticisme des analystes financiers

- Approche centrée sur le bilan
- Suppose que l'identification des incorporels hors goodwill soit aisée et objective
- Suppose que le suivi des incorporels et des écarts d'acquisition avec les UGT et évolutions du périmètre soit faisable (éviter de segmenter à l'excès !)
- Regret de l'abandon du critère de fiabilité pour l'évaluation des actifs acquis
- Suppose que les tests d'impairment soient objectifs...

## 7. Présentation d'un cas pratique

### *Objectifs du cas PPA*

Illustrer dans un cas pédagogique les aspects financiers et méthodologiques du processus évaluation et d'allocation du prix d'acquisition (hors processus managérial)

- Résumé illustré du cas PPA qui tente de couvrir de façon simplifiée les principales problématiques :

- De la **valorisation globale** de la cible et du recensement des **principaux composants**, selon les hypothèses que retiendraient les « **participants du marché** »

- Jusqu'à leurs **impacts** sur le **bilan** et le compte de **résultat** de l'acquéreur, post-acquisition

- En passant par les principales **étapes de contrôle** permettant de **maîtriser** les phases clés de l'initiation du processus « d'identification – valorisation – impact et **suivi** » des actifs et passifs de la cible.

## 7. Présentation d'un cas pratique

### *Etape 1 – Processus de valorisation du regroupement*

- Présentation de la transaction : (diapo 2)
  - Distributeur et assembleur de petits matériels : 2 marques A et B, Relations clients, création d'un site internet depuis 2 ans
  - L'acquéreur acquiert 100% de la cible (problématique simplifiée) pour renforcer sa position en acquérant les 2 marques – même s'il compte arrêter B sur un horizon de 3 ans- et s'implanter sur le marché de la vente par internet
- Valorisation de l'entité et des capitaux propres de la cible : (diapo 3)
  - Business plan de la cible [hypothèses « market participants »]- Introduction de la notion de la juste valeur
  - Business plan de l'acquéreur [hypothèses acquéreurs : invest et synergie] - Intentions de l'acquéreur
- Structuration du financement de l'opération : (diapo 3)
  - Modalité de financement = augmentation de capital, numéraire
  - Complément du prix conditionnel (« Earn out »)
  - Traitement de la rémunération de l'accompagnement des dirigeants
  - Traitement des frais d'acquisition et des coûts d'augmentation de capital

© Académie

## 7. Présentation d'un cas pratique

### *Etape 2 et 3 – Identification et valorisation des actifs et passifs acquis*

- **Réestimation** des actifs (passifs) déjà identifiés : immobilier, contrat avantageux, travaux en cours – Durée d'utilité
- Evaluation des **actifs créés en interne** : Marques A et B, Relations clients A et B, Site Internet, « Workforce », etc. ... Passifs liés (IDP) :
  - Méthodes de **valorisations directes** (revenus implicites actualisés) : Marques A, B, contrats avantageux, site internet : actualisation de flux nets de revenus ou d'économies de coûts « marginaux » liés à ces actifs (diapo 5 et 6)
  - Méthodes de **valorisations indirectes** (surprofits actualisés) : évaluation des Relations clients existants A et B = Taux d'érosion, segmentation de l'Ebit,, rémunération de la charge capitalistique des actifs supports en « amont » (contrôle  $Wara \leftrightarrow Wacc$ ), Relation client = surprofits résiduels actualisés (diapo 7)
  - Illustration de concept du « **T.A.B** » : valorisation de l'économie d'impôt générée par l'amortissement de l'actif
- Reconciliation  $Wara/Wacc$  : Recouplement des charges capitalistiques avec le Wacc

## 7. Présentation d'un cas pratique

### *Etape 4 et 5 – Allocation du prix d'acquisition, contrôle, impact, communication*

- **Allocation du prix d'acquisition** dans ses principaux composants et détermination du « **goodwill** » résiduel **économiquement justifié** (diapo 8)
- Impact comptable du « **PPA** » **sur le bilan** de l'acquéreur : accroissement des actifs et passifs identifiés par rapport aux capitaux propres consolidés (ratios) (diapo 9)
- Impact du « **PPA** » **sur les résultats** de l'acquéreur – Part du résultat attribuable au cédant : amortissement des actifs acquis sur leur durée de vie ; 4 ans sont nécessaires pour que les effets positifs compensent le surcroît de charges (diapo 10)
- Contrôle de **bouclage du « PPA »** :  
L'Ebit résiduel après rémunération des charges capitalistiques des actifs identifiés, justifie-t-il le « goodwill » ? (diapo 11)
- Communication financière : exemple **d'informations requises** pour l'acquisition de PPA ; prudence et pédagogie pour anticiper et expliquer les impacts. (exemple rédaction d'extrait d'annexe)

## 8. Conclusions et points de vues des entreprises

### • **Nécessité de l'exercice d'allocation**

- Combien allouer : bien avoir déterminé le prix d'achat y compris les ajustements éventuels futurs (IFRS 3 révisé) sinon incidence ultérieure en résultat
- Où allouer :
  - Revalorisation d'actifs déjà identifiés
  - Recherche et valorisation des actifs créés en interne qui ne figurent pas dans les états financiers
  - En gardant à l'esprit le caractère de séparabilité des différents actifs identifiés
- Avec qui allouer
  - Collaboration des « acheteurs » et des comptables

© Académie

## 8. Conclusions et points de vues des entreprises

- **Méthodes d'évaluation**

- Méthodes concrètes :

- Méthode des redevances
- Méthodes du coût

- Méthodes plus abstraites :

- Méthode des surprofits (morceau choisi : « l'actualisation au coût du capital de la valeur économique créée ou des surprofits générés fournit une mesure de la création de valeur à une date donnée »)

- **Conclusion : envisager l'éventualité de faire appel à un évaluateur pour bien mesurer l'évaluation**

© Académie

## 8. Conclusions et points de vues des entreprises

- **Conséquences**

- Nombreuses « idées » d'incorporels qui peuvent avoir un caractère « exotique »
- Risque de création d'une « usine à gaz »
- Bien mesurer les conséquences futures des différentes allocations sur le compte de résultat à venir (marges sur en cours - amortissements à opérer - ... )
- Chaque incorporel créé implique autant de test d'impairment et risque de « dérapage mal contrôlé»

- **Conclusion : IL FAUT RAISON GARDER**

© Académie